COLLEGE MAGENTA
34 Rue Rolly
BP MGA 02
98802 NOUMEA CEDEX
Tel : (687)252868 Fax : (687)252943
E-mail : agcpt.clm@ac-noumea.nc

No de l'établissement :
9830356V

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29/07/2014

I - Ouverture de la séance

En ce jour du 29/07/2014, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de M. FAURE Jean-Luc. La séance commence à 17 h 35.
Sont absents et excusés :
Mme CHAMPMOREAU Isabelle, Mlle DERVAUX Marie (élève 310) remplacée par Mlle LOTAUT Isabelle (élève 302), Mme DUBOIS Nadia (adjointe administrative), Mme HAINAUT Brigitte (Principale-adjointe).

Sont absents et non excusés :
Mme BAJON Jeanine (Représentant de la Mairie), Mme BORDI Maréva (représentante du gouvernement DENC).

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consulter la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 22 pour un quorum de 16.
Le conseil d'administration peut siéger valablement.

La prise de notes et la rédaction du compte rendu du présent conseil d'administration sont effectuées par :
M. Emmanuel VANNIER, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation.

M. le Président souhaite la bienvenue aux membres du CA en leur faisant part de son émotion pour la dernière séance qu'il va présider au collège.
Il présente Mesdames Patricia Le Rohellec et Chrystelle Combe, nouvelles Principale et principale adjointe du collège à compter du 01 août qu'il a conviées à cette séance.

II - L'ordre du jour

Point N° 1 - Adoption du compte rendu du précédent conseil d'administration

Le compte rendu du précédent conseil d'administration est adopté à l'unanimité.

Point N° 2 - Adoption du projet d'ordre du jour du présent conseil

Après l'annonce d'un ajout de deux points (Sortie d'inventaire et DBM n°2 pour info), le projet d'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

ACTES RELATIFS A L'ORGANISATION ET A L'ACTION EDUCATRICE

Point N° 3 - Compte rendu moral et financier du FSE

Pour information :
Mme Chesse Florence, trésorière du FSE est conviée à présenter le compte rendu moral et financier du FSE pour l'année 2013.
Après avoir remercié le Président et M. Conan, CPE pour leur activité, elle souligne les deux axes majeurs de l'activité du FSE: activités sur la pause méridienne et les aides aux sorties en étroite collaboration avec l'APCM.

A 17h46 et 17H50, deux représentants des parents d'élève prennent place portant le nombre de présents à 24 membres.

Point N° 4 - Adoption de la répartition de la dotation horaire globalisée 2015 (DHG)et préparation de la rentrée 2015

Enoncé de la délibération :
Adoption de la répartition de la dotation horaire globalisée 2015.

Remarques et commentaires :
M. le Président donne lecture et explications des différents tableaux explicatifs de la DHG 2015 faisant remarquer une baisse de deux divisions, une diminution équivalente d'élèves et un total de DHG passant de 1 136h en 2014 à 1 073h en 2015 pour le collège.
Les heures/groupe en sciences physiques et SVT ont été supprimées par le Vice Rectorat,depuis la rentrée 2013, mais elles seront compensées à l'interne par des heures liées aux dispositifs "Projet d'établissement".
La remédiation en mathématiques va bénéficier de 2h supplémentaires (4éme + 3éme) et la demi-heure supplémentaire octroyée chaque semaine pour les programmes 5e/4e sera répartie comme suit: 0,5h en Mathématiques sur le niveau cinquième et 0,5h en Français sur le niveau quatrième.
Il est prévu 1h de coordination pour les mathématiques et 1h en SVT pour l'implication d'un enseignant dans le pilotage du dispositif "Médiation en milieu scolaire".
Un parent d'élève s'interroge sur le passage d'un élève de 4e Aide et de soutien vers une 3e générale: ce passage sera impossible vu l'absence de LV 2 sur ce niveau.
Un dispositif optionnel de LV2 a été mis en place cette année 2014 pour les 4ème Aide et soutien. Le bilan provisoire est plutôt mitigé car après un début plutôt correct, en milieu d'année la charge de travail de cette option s'avère difficile à supporter pour ce profil d'élève, il est donc très probable que cette option soit supprimée pour ces élèves en 3ème et pour les prochains 4ème Aide et soutien.
En Segpa, la DHG passera de 217h à 195h avec une division de 3e en moins.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	**24**	Nombre de votes POUR :	**24**
Nombre d'abstention :	**0**	Nombre de votes CONTRE :	**0**

La délibération est adoptée. Elle est consignée au registre des délibérations sous le numéro 391/2014.

Point N° 5 - Modifications du règlement intérieur

Enoncé de la délibération :
Adoption des modifications apportées au règlement intérieur 2015 suivant document joint.

Remarques et commentaires :
M. le Président donne lecture des modifications proposées et déjà étudiées en commission permanente.
Deux autres demandes de modifications sont proposées:
- les élèves devront vider leurs casiers avant chaque vacances et aussi à chaque weekend;
- au § Usage de certains biens personnels, supprimer la mention " dans le cartable" à la phrase "ces appareils devront obligatoirement être éteints et rangés".
Un professeur soulève le problème des inscriptions dans Pronote des élèves absents excusés et des élèves dispensés mais présents.Le même problème se retrouve à la Segpa avec les élèves en reconnaissance des ateliers.
Il est précisé que les moyennes générales sont arrondies au 1/2 supérieur.
Les parents d'élèves demandent que soit étudiée la création d'une mention d'excellence.
Les élèves soulèvent le problème des vols dans les casiers des vestiaires EPS.
Un parent d'élève précise que les représentants des élèves doivent de leur côté expliquer le RI à leurs collègues.
Pour l'ensemble des mentions de couleur relatives au bleu, il sera désormais précisé "bleu foncé ou jean bleu foncé".

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	**24**	Nombre de votes POUR :	**23**
Nombre d'abstention :	**1**	Nombre de votes CONTRE :	**0**

La délibération est adoptée. Elle est consignée au registre des délibérations sous le numéro 392/2014.

ACTES RELATIFS AU FONCTIONNEMENT

Point N° 6 - Modification de la délibération du voyage à Melbourne: précision de la date

Enoncé de la délibération :
La date du voyage des élèves de la 4e européenne à Melbourne est fixée du 05 septembre au 16 septembre 2014.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	**24**	Nombre de votes POUR :	**24**
Nombre d'abstention :	**0**	Nombre de votes CONTRE :	**0**

La délibération est adoptée. Elle est consignée au registre des délibérations sous le numéro 393/2014.

Point N° 7 - Délibération du voyage de la Segpa à Lifou

Enoncé de la délibération :
Délibération remplaçant la délibération n°377 du 12 novembre 2013 concernant l'organisation d'un voyage scolaire des élèves de la Segpa à Lifou (voir document joint).

Remarques et commentaires :
M. Daniel Conan, CPE, quitte la salle.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	**24**	Nombre de votes POUR :	**23**
Nombre d'abstention :	**1**	Nombre de votes CONTRE :	**0**

La délibération est adoptée. Elle est consignée au registre des délibérations sous le numéro 395/2014.

AUTRE ACTE RELATIF AU FONCTIONNEMENT: contrats et conventions

Point N° 8 - Contrats et conventions

Enoncé de la délibération :
Délibération autorisant le chef d'établissement à signer les contrats et conventions suivants: voir liste jointe

Remarques et commentaires :
Concernant la convention d'utilisation de la maison de la gymnastique, les membres du CA sont surpris que cette utilisation ne soit réservée qu'aux élèves de 6e, obligeant les autres niveaux à se déplacer au centre ville.

2 représentants des élèves quittent la salle.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	**23**	Nombre de votes POUR :	**23**
Nombre d'abstention :	**0**	Nombre de votes CONTRE :	**0**

La délibération est adoptée. Elle est consignée au registre des délibérations sous le numéro 394/2014.

Retour de M. Conan, CPE

ACTES RELATIFS AU FONCTIONNEMENT

Point N° 9 - Sortie d'inventaire

Enoncé de la délibération :
Délibération autorisant la sortie d'inventaire des biens suivant listes jointes.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	22	Nombre de votes POUR :	22
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée. Elle est consignée au registre des délibérations sous le numéro 396/2014.

Point N° 10 - Don et legs

Enoncé de la délibération :
Le Conseil d'Administration accepte le don du FSE pour le fonctionnement de la Technologie pour un montant de Deux Cent Soixante Huit mille XPF (268 000 xpf).

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	22	Nombre de votes POUR :	22
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée. Elle est consignée au registre des délibérations sous le numéro 397/2014.

AUTRES ACTES RELATIFS AU DOMAINE BUDGETAIRE

Point N° 11 - Décision budgétaire modificative n°2 pour info

Pour information :
M. le gestionnaire donne lecture et explications de la DBM n°2 pour information.

Retour des deux représentants des élèves.

Point N° 12 - DBM n°3 pour vote

Enoncé de la délibération :
Décision budgétaire modificative n° 3.

Remarques et commentaires :
M. le gestionnaire donne lecture et explications de cette décision qui n'appelle aucun commentaire particulier.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée. Elle est consignée au registre des délibérations sous le numéro 398/2014.

III - Conclusion

M. le Président remercie encore tous les membres du CA pour la collaboration et le travail accompli ensemble depuis 6 ans.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance du conseil d'administration est levée à 20 h 00.

Le(s) responsable(s) de la prise de notes

M. Emmanuel VANNIER, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation.

Le Président

M. FAURE Jean-Luc